



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Port-Cartier adopte un budget équilibré de 27,7 M\$ et poursuit ses investissements

Port-Cartier, le 26 janvier 2026 – À l'issue de la séance extraordinaire du 26 janvier, le conseil municipal de la Ville de Port-Cartier a adopté un budget équilibré de 27,7 millions de dollars pour l'année 2026, représentant une hausse de 1,4 M\$ par rapport à 2025.

Cette planification financière vise à maintenir la qualité des services offerts à la population tout en assurant la santé des finances municipales. « Ce budget a été élaboré en tenant compte des réalités actuelles, des besoins exprimés par la population et des projets nécessaires au développement et à la pérennité de notre milieu de vie. Il reflète un juste équilibre entre la prudence financière et les investissements essentiels pour aujourd'hui et pour demain », souligne la mairesse de Port-Cartier, Mme Danielle Beaupré.

Principales hausses des dépenses

Les principaux secteurs qui bénéficient d'une hausse des investissements en 2026 sont :

- Les loisirs, les sports et la culture, principalement pour les parcs, les terrains de jeux et le Complexe récréatif et culturel;
- La sécurité publique, notamment pour le service de sécurité incendie ;
- L'administration générale, principalement afin de soutenir les activités administratives et organisationnelles.

Ces investissements visent à soutenir l'organisation municipale, à assurer la sécurité de la population et à maintenir une offre de services diversifiée et de qualité. À ce sujet, la trésorière de la Ville, Mme Claudia Dupuis, précise que « tous les efforts ont été déployés afin de maintenir la quantité et la qualité des services offerts à la population, même si certaines dépenses demeurent incompressibles et que plusieurs infrastructures municipales nécessitent des investissements importants. Ce budget est le résultat d'un exercice exigeant et réfléchi, guidé par la volonté d'assurer une gestion responsable des finances publiques ».

Remboursement de la dette

Dans un souci de préserver la capacité d'investissement de la Ville et de limiter la pression du service de la dette sur le budget de fonctionnement, une somme de 2,67 millions de dollars sera affectée au remboursement de la dette en 2026. Cette mesure contribue à assurer une gestion prudente et responsable des finances municipales.

Ajustement des revenus et taxation

Afin de présenter un budget équilibré, la Ville doit compter sur des revenus supplémentaires provenant principalement des taxes foncières et des taxes de services. Malgré la pression inflationniste, la Ville a limité l'impact pour les citoyens en maintenant une augmentation moyenne du compte de taxes résidentiel à **3,9 %**, soit une hausse de **88,89 \$ par année pour une maison unifamiliale moyenne**.

Un gel de la tarification pour la collecte des ordures est prévu pour l'année 2026, afin de limiter l'impact sur les contribuables.

Un contexte financier exigeant

L'année 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par l'augmentation des coûts opérationnels, la rareté de la main-d'œuvre et la hausse de plusieurs contrats de services. « Malgré ce contexte, de nombreux projets verront le jour à Port-Cartier, contribuant directement à l'essor et à la vitalité de notre économie locale », souligne le directeur général, M. Nicolas Mayrand.

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Le programme triennal des dépenses en immobilisations prévoit la réalisation de 39 projets totalisant 45,7 millions de dollars pour les années 2026 à 2028. Plus de 50 % de ces investissements seront financés par des subventions gouvernementales, ce qui permet de maximiser les retombées pour la collectivité tout en limitant le recours à l'endettement municipal.

Parmi les principaux projets prévus en 2026 figurent notamment :

- La poursuite de la mise aux normes du traitement de l'eau potable et des eaux usées dans le secteur de Rivière-Pentecôte ;
- L'agrandissement du Café-Théâtre Graffiti ;
- La stabilisation de la plage Rochelois.

Ces projets structurants contribueront à l'amélioration des infrastructures municipales et à la qualité de vie des citoyens.

Pour plus d'information

La population peut consulter les documents budgétaires complets au sur le site web de la Ville au :

[https://villeport-cartier.com/vie-municipale/administration-finances-et-affaires-juridiques/budget- et-finances-municipales/](https://villeport-cartier.com/vie-municipale/administration-finances-et-affaires-juridiques/budget-et-finances-municipales/)

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

